

la balade des saisons 2025-2026

L'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour l'éveil de la culture à l'école maternelle

- porté par la direction de l'Éducation de la ville de Nantes, le Pôle éducation artistique et culturelle en lien avec la Dsden44
- expérimentation 2025-2026, des itinéraires pour les classes maternelles des écoles publiques nantaises
- structures culturelles ciblées



Explorer

Action en plusieurs étapes : itinéraire autour d'une thématique, d'un spectacle

itinéraire porté par une ou plusieurs structures

2h à 6h d'ateliers par classe

La balade des saisons

Projet fédérateur dans l'école

Co-construction des étapes

3h par classe

3 classes minimum - cycle 1

1 intervenant

durée : 1 an

Le cadre

- les domaines : Musique, Arts Plastiques, Arts vivants
- la thématique des Saisons
- la balade portée par une association culturelle peut être attribuée à une ou deux école(s)
- itinéraire construit avec les enseignants
- par école : 3 classes minimum et 1 mois maximum entre les 2 séances par classe
- regrouper les interventions par demi-journée afin de créer une matinée événement dans l'école

La balade au sein de l'école devra :

- favoriser le développement de l'autonomie, l'épanouissement et la créativité de l'enfant
- s'appuyer sur la co-construction avec l'équipe enseignante pour organiser les étapes et se répartir les rôles pendant le projet
- prendre en compte l'enveloppe budgétaire calculée par classe de 360€ maximum

Le calendrier pour mémoire

- candidature du 2 au 20 mai via un formulaire
- sélection des candidatures : commission partenariale Ville et Éducation nationale
- 2-15 juin : candidature des écoles à l'offre 2025-2026
- pré-rentree : attribution des écoles et des classes
- 23 sept : réunion pour les structures culturelles
- sept-oct : réunion de préparation avec les écoles
- novembre 2025 à mai 2026 : conduite des ateliers avec les classes
- mai-juin 2026 : retour d'expérience pédagogique et culturelle sur la collaboration école/structure

Les principes

→ **NB** : Tout texte en bleu correspond à un lien cliquable

La balade est :

- une démarche exploratoire pour l'enfant pour découvrir et pratiquer un domaine culturel intégrant l'aller-retour entre l'école et le lieu culturel
- une expérience sensible vécue et partagée avec les enfants
- construction du projet entre les enseignants et l'intervenant culturel, chacun ayant un rôle déterminé et complémentaire : un temps dédié
 - l'exploration culturelle prend appui sur l'univers et/ou la démarche artistique de l'intervenant
 - l'enseignant et l'atsem accompagnent les enfants sur la totalité de l'itinéraire permettant l'exploration des 3 piliers de l'EAC et les objectifs de formation en rapport consulter le [référentiel du Peac](#)

La balade se déroule en 4 étapes pour l'enfant :

- **1 séance-atelier immersive** autour du sensible et de l'exploration avec le partenaire culturel, l'enseignant et l'atsem
- **des ateliers menés par l'enseignant et l'atsem**
 - 4 séances minimum afin de poursuivre le travail de création engagé avec l'intervenant : productions plastiques, sonores, gestuelles, corporelles : pistes seront fournies par l'intervenant pour impulser les séances en classe sélection de son, musique, livres...
- **une visite** : musée, parc, château, studio de répétition...
 - la découverte d'un lieu (musée, jardin, bibliothèque, studio) en lien avec le travail engagé - 1h => enseignant, atsem, enfants, familles La visite du lieu culturel par exemple devient une étape pensée et placée judicieusement.
- **une séance de mise en commun** : ateliers partagés, monstration entre classes, installation immersive où l'univers de l'artiste et les productions des enfants sont mêlées
 - une restitution commune à l'ensemble des classes

2 la balade des saisons 2025-2026 Le suivi administratif et financier / Cindy Lermite

Lancement de l'AMI
le 2 mai 2025

Sélection par le comité
8 personnes retenues

Critères

- compréhension des besoins et des objectifs
- expérience avérée
- organisation de la séance
- prise en compte de la thématique et du budget

Création des PAS
(procédure adaptée simplifiée)

**Signature manuscrite
par les acteurs culturels**

Signature électronique
par la cellule de gestion de la ville

Notification du marché
aux acteurs culturels par mail

Attention le mail doit être ouvert pour
que le marché soit engagé

Mise en œuvre des actions

Facturation

Devis à envoyé à Cindy Lermite

Bon de commande édité
et transmis à l'acteur culturel

Facture à déposer sur Chorus pro

RAPPEL

Enveloppe budgétaire pour 1 classe : $80 \text{ €TTC} \times 4\text{h}30 = 360\text{€}$ maximum

Exemple de répartition horaire pour une classe :

- 1h de réunion, temps de préparation, bilan
- 2h d'ateliers-séances avec les enfants à opérer sur deux jours distincts
- 1h30 pour une restitution ou pour une diffusion d'une petite forme en présence des familles

Exemple de répartition pour une école avec 5 classes, le cumul des heures étant à 22h30 :

- 5h avec les enseignants = 4h de réunion et temps de préparation + 1h bilan
- 13h d'atelier = 1h x 2 séances pour les 2 MS + 1h30 x 2 séances pour les 3 GS
- 3h30 de restitution (dont installation) = 1 après-midi à l'école

Matériel compris

- Si besoin le taux horaire prendra en compte une part d'achat de matériel que vous apporterez à l'école.
- Un budget peut-être mobilisé par les écoles si besoin dans la limite de fournitures classiques :
 - École REP, REP et à aider : 35 € ou 40 € / élèves / an (budget e-scol) + 220 € / classe (crédit de fonctionnement)
 - École hors Rep : 110 € / classe (crédit de fonctionnement)

80€TTC est le taux horaire maximum. Il est calculé selon votre statut et vos charges.



NB : Tout texte en bleu correspond à un lien cliquable

Sur cette page, les contenus sont hébergés sur le portail EAC :

- Pour consulter les fiches écoles, connectez-vous à votre compte (dans une autre fenêtre ou un autre onglet).
- Pour accéder aux projets, la consultation reste possible même sans être connecté à votre compte.

ARTS PLASTIQUES

Arty culture - Nancy Sulmont - 14 cl

- [Barberie Maternelle](#)
- [Fellonneau Primaire](#)
- [Frédureau Maternelle](#)
- [Grand Carcouet Primaire](#)

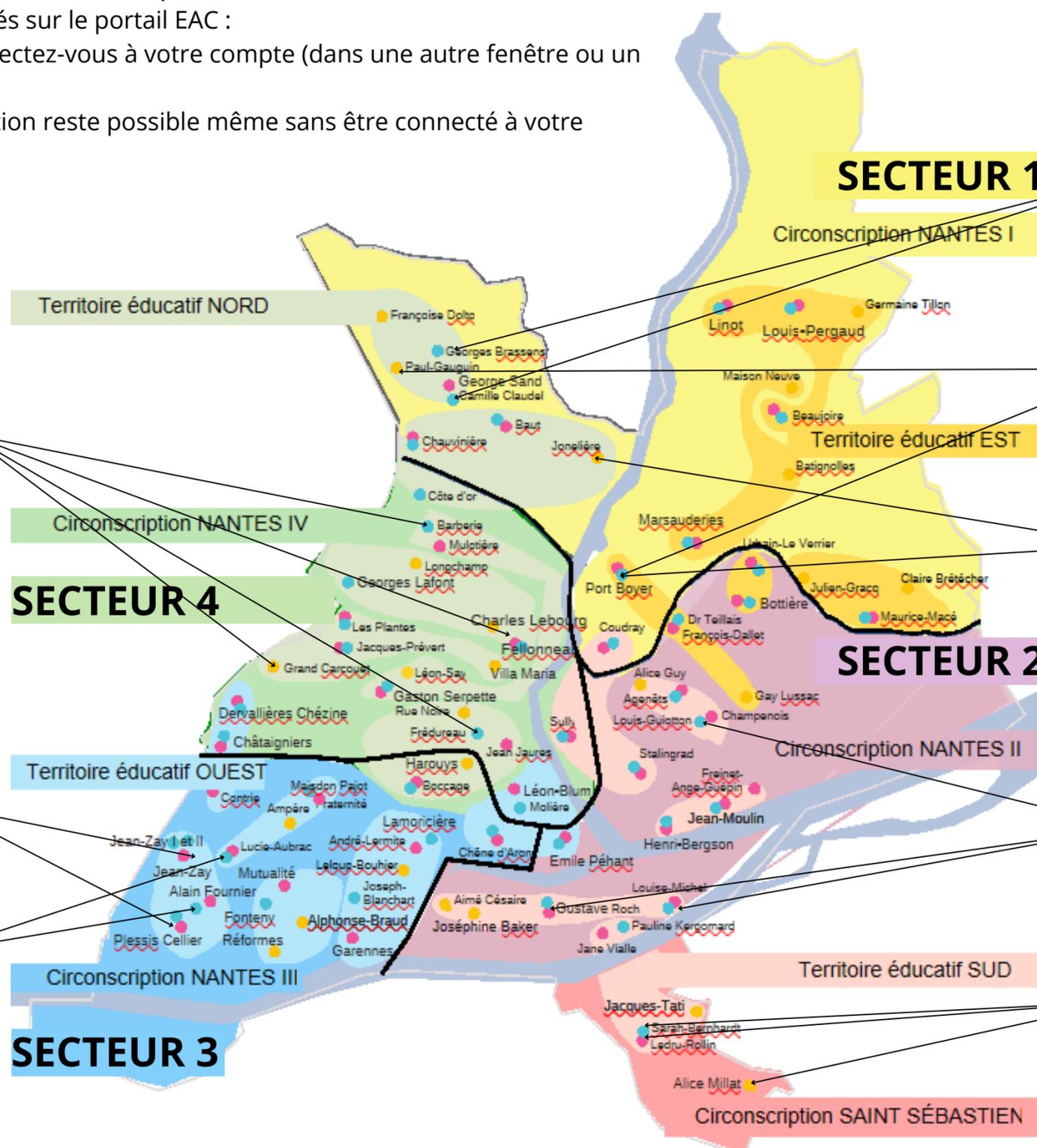
ARTS PLASTIQUES

Au fil des saisons, l'art en éveil - L'Odyssée Curieuse avec Sandrine Lesage - 10 cl

- [Plessis Cellier Maternelle](#)
- [Jean Zay I Maternelle](#)

Paysages pas sages - Bonjour Bienvenue avec Charlotte Rautureau - 10 cl

- [Lucie Aubrac Maternelle](#)
- [Alain Fournier Maternelle](#)



SECTEUR 1

Circonscription NANTES I

MUSIQUE

Le souffle et la voix, création d'un langage expressif avec la Cie Charabia, Mathilde Lechat - 10 cl

- [Georges Brassens Maternelle](#)
- [Camille Claudel Maternelle](#)

Le Cycle de l'eau à travers les saisons avec les Poux symphoniques (Production Hirsutes) - 10 cl

- [Paul Gauguin Primaire](#)
- [Port Boyer Primaire](#)

ARTS PLASTIQUES

Les saisons dans tous les sens - Frac avec Cécile Delassalle - 6 cl

- [Jonelière Primaire](#)
- [Port Boyer Primaire](#)

SECTEUR 2

Circonscription NANTES II

ARTS VIVANTS

La danse de la joie - Ablawa avec Abba Bella Banassouh Nowoitnick - 10 cl

- [Louis Guiotton Maternelle](#)
- [Gustave Roch Maternelle](#)
- [Louise Michel Maternelle](#)

Le tambour de Nari - Le chat masqué avec Natta Gatto - 10 cl

- [Alice Milliat](#)
- [Sarah Bernhardt Maternelle](#)
- [Urbain Le Verrier Maternelle](#)

SECTEUR 3

Circonscription NANTES III

SECTEUR 4

Circonscription NANTES IV

Territoire éducatif NORD

Territoire éducatif SUD

Territoire éducatif OUEST

Territoire éducatif EST

Circonscription SAINT SÉBASTIEN

La réunion de préparation

Un moment crucial pour bien démarrer sa collaboration et donner toute sa place à l'enfant

La balade s'appuie sur une construction des étapes et des objectifs entre l'équipe éducative et le partenaire culturel.

Identifier le type de collaboration utile au bon déroulement de l'action : co-animation ou pas des séances, préparation des enfants en amont des séances avec l'intervenant, adapter les activités à l'espace contraint de telle école...

Faire connaissance et poser le contexte et les attentes de chacun :

- l'équipe éducative présente le contexte et le projet de l'école, l'objectif collectif mais aussi pour les classes et/ou niveaux... Les spécificités des classes doivent être précisées : inclusion, encadrement particulier avec AESH, enfants allophones.
- le partenaire culturel présente sa démarche artistique, son œuvre ou son approche selon les cas mais aussi ce qu'il a prévu pour les 2 séances avec les enfants.

A ce stade, les sujets de convergence et/ou d'attention sont identifiés.

Les activités en votre présence seront différentes du quotidien, aussi il est important de noter les modifications d'espace et de consignes afin de définir le cadre favorable au projet conduit ensemble. Il est possible de créer des règles de vie spécifiques au projet.

Vos questions et vos attentes favorisent la contribution des atsem dans le déroulé des séances.

Définir :

- les objectifs et compétences visées (cf [le référentiel national EAC](#) pages 9-11 notamment)
- les étapes du projet : quoi, quand, qui, pourquoi
- la répartition des rôles entre le partenaire et les enseignants
- la répartition horaire par classe et les temps d'échange avec les enseignants-atsem
- le calendrier des concertations et des interventions

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (Rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ³
	échanger avec un artiste, un créateur
	appréhender des œuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en œuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
S'approprier (Connaissances)	réfléchir sur sa pratique
	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
	mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Zoom sur la complémentarité des rôles

Séance en co-animation :

Conception et gestion des séances ensemble : mener une activité conjointe ou en parallèle, objectifs, découpage de la séance, accompagnement des enfants.
Action en 1 ou plusieurs étapes.

Projet en co-construction

Partant de la démarche culturelle, il s'agit de co-écrire le projet entre enseignant·e et artiste : objectifs et démarche définis en commun, ajustement en cours d'année.
Projet d'envergure : + de 6h avec un intervenant extérieur.

L'enseignant est le garant de l'organisation, des choix pédagogiques et de l'évaluation du projet.

Il fait vivre le projet dans la classe en dehors de la présence de l'intervenant via des ressources collectées et/ou transmises.

L'acteur culturel apporte une expertise technique, artistique/culturelle et esthétique.

Il peut confier des pistes, outils qui aident l'enseignant à préparer les enfants aux séances avec l'intervenant mais aussi à poursuivre les activités entre les séances.

Il contribue à la bonne organisation du projet : durée et qualité des interventions, respect des différentes étapes de réalisation.

Le temps de restitution de l'action

- pas obligatoire
- doit être une plus-value dans le projet
- les formes : atelier ouvert, visionnage, restitution d'un livret, padlet témoignant des étapes traversées par les enfants

Si il est proposé, il doit être envisagé par les enseignants et les acteurs culturels comme une étape du projet.

L'acteur culturel doit préparer ce temps de restitution afin que sa venue soit un complément aux temps déjà effectués.